

DES ASPIRATIONS

- ▶ **Poursuivons la description des aspirations.**

3- Pour l'individualisation des droits *versus* l'octroi des droits selon la situation familiale.

De larges majorités -7 sur 10 - sont vraiment favorables à l'individualisation des droits tant pour le chômage que pour la pension.

DES ASPIRATIONS (XII)

- La crise du Covid perturbe beaucoup nos sociétés, tant au niveau sanitaire qu'économique et social. On parle beaucoup des dépenses publiques très importantes. Pour le futur il faudra prendre des mesures et adopter de nouveaux comportements.

Voici quelques idées que nous avons pu entendre en préparant cette enquête à propos de ce qu'il faudrait faire. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

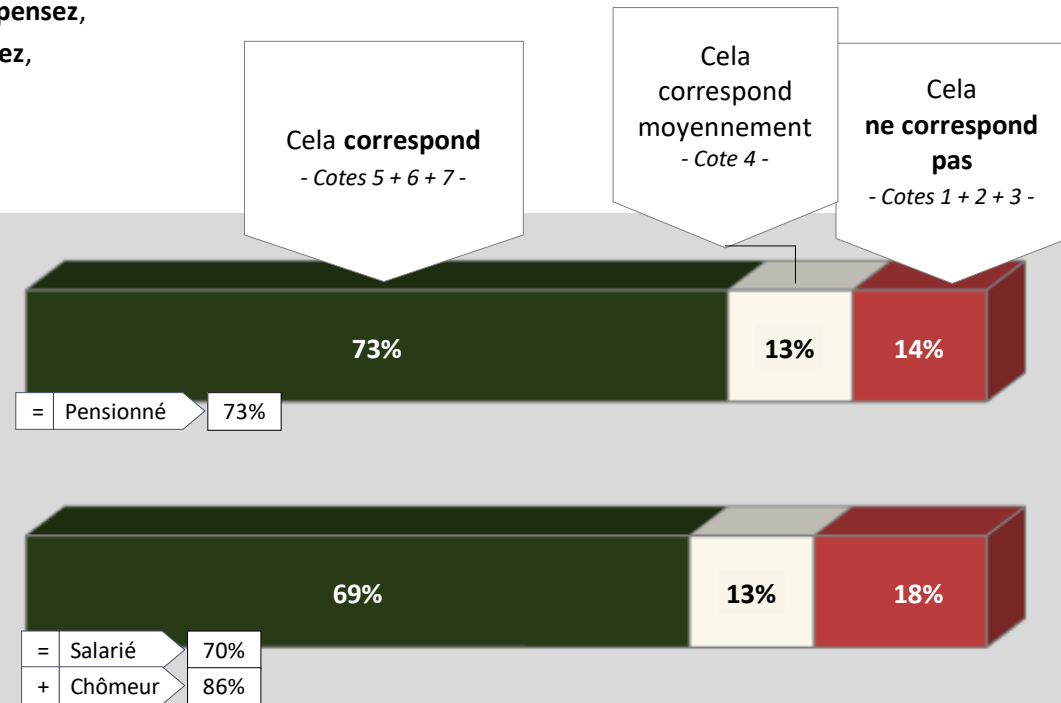
- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- Lorsqu'une personne prend sa retraite, dans la mesure où elle a elle-même cotisé pour avoir droit notamment aux allocations de pension, elle devrait percevoir le même montant quelle que soit sa situation familiale : isolé(e), cohabitant(e), marié(e), célibataire, etc.
- Lorsqu'une personne perd son emploi, dans la mesure où elle a elle-même cotisé pour avoir droit notamment aux allocations de chômage, elle devrait percevoir le même montant quelle que soit sa situation familiale : isolé(e), cohabitant(e), marié(e), célibataire, etc.

L'INDIVIDUALISATION DES DROITS



DES ASPIRATIONS

- ▶ **Poursuivons la description des aspirations.**

4 - Pour de nouvelles modalités de financement de la protection sociale.

Une très large majorité -8 sur 10- souhaite la mise à contribution :

- **de divers revenus : les placements en Bourse, les gros patrimoines, les bénéfiques des grandes entreprises, dont les GAFAM,**
- **des nouvelles formes de travail avec statuts atypiques, hybrides, pour contraindre les employeurs qui y ont recours à contribuer correctement à la Sécurité sociale.**

DES ASPIRATIONS (XIII)

- La crise du Covid perturbe beaucoup nos sociétés, tant au niveau sanitaire qu'économique et social. On parle beaucoup des dépenses publiques très importantes. Pour le futur il faudra prendre des mesures et adopter de nouveaux comportements.

Voici quelques idées que nous avons pu entendre en préparant cette enquête à propos de ce qu'il faudrait faire. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

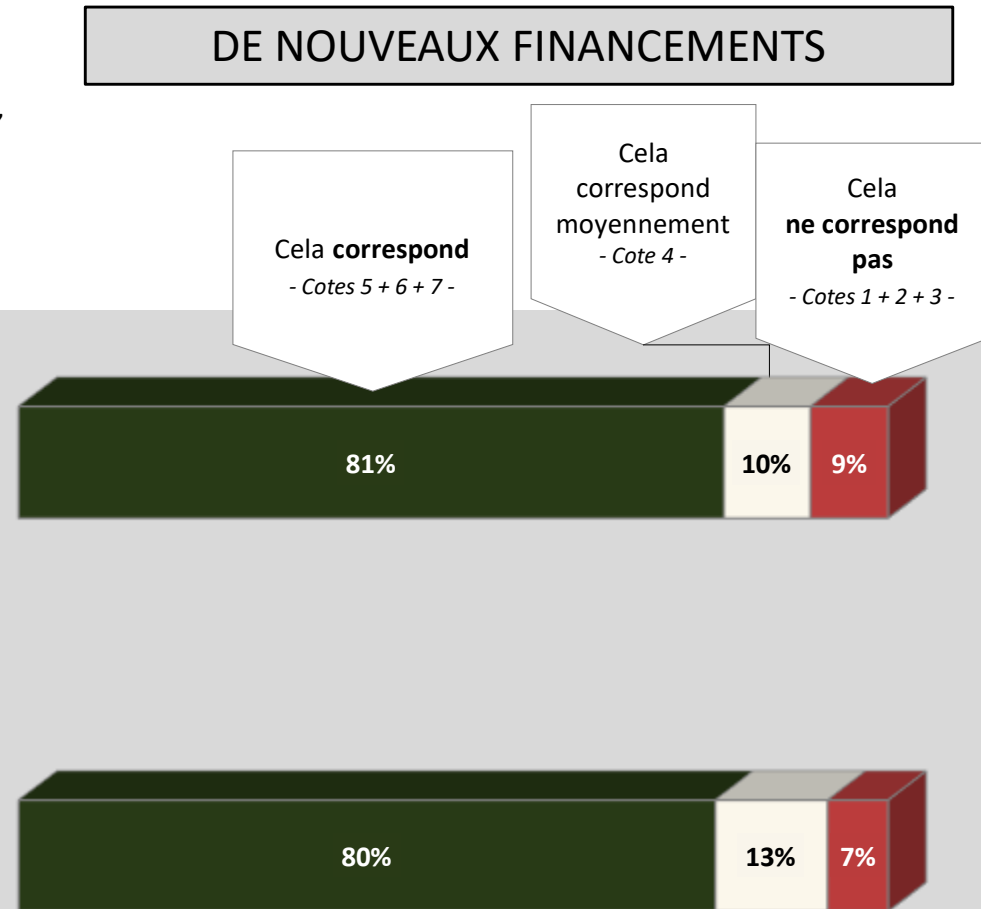
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Pour financer la Sécurité sociale et la protection sociale en général, il faut vraiment mettre davantage à contribution divers revenus comme les revenus financiers des placements en bourse, les gros patrimoines, les grandes entreprises et notamment les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft)**
- **Il faut vraiment encadrer les nouvelles formes de travail (notamment les indépendants à "client" unique, les petits boulots avec des statuts divers, etc.) de manière à obliger les employeurs qui y ont recours à contribuer correctement à la Sécurité sociale**



DES ASPIRATIONS

- ▶ **Evoquons une dernière aspiration.**

5- Une protection sociale qui sécurise les parcours individuels de vie.

Le revenu universel : une bonne idée mais impayable si on maintient les allocations sociales actuelles.

- **Dans sa version qui ne supprime pas les diverses allocations sociales, le principe du revenu universel est considéré comme une bonne idée par un peu plus de 6 individus sur 10 et n'est rejetée que par 2 sur 10. Mais elle est considérée comme risquant de faire exploser les budgets de la protection sociale au risque d'aboutir à réduire l'intervention de l'Etat dans les politiques sociales, ce qui est rejeté. Encore davantage parmi ceux qui en sont les bénéficiaires actuels.**

DES ASPIRATIONS

- **Une augmentation des allocations les plus basses est préférée.**
- **Un autre aspect est relevé : une majorité, et davantage parmi les revenus faibles, estime que cela donnerait un argument aux employeurs pour ne pas octroyer d'augmentations de salaires.**

DES ASPIRATIONS

- **Un constat est toutefois remarquable : les avis favorables à l'égard du principe du revenu universel le sont davantage dans les classes d'âges des actifs. Ceci est logique. En effet, la mutation sociétale que nous vivons conduit à vivre les temps sociaux très différemment. Les trajectoires de vie sont de moins en moins linéaires et standardisées. On assiste à une déspecialisation des temps sociaux. Depuis le début de l'ère industrielle, la logique dominante était une institutionnalisation des parcours de vie. Celle-ci consistait en un encadrement rigide des existences individuelles basé sur l'âge chronologique. Les trajets de vie étaient standardisés. La place centrale occupée par le travail salarié avait conduit à la structuration de la vie en 3 moments :**
 - ↳ **la jeunesse était un temps de préparation au travail,**
 - ↳ **l'âge adulte était voué à l'activité de travail, souvent un seul métier et dans une même entreprise / administration,**
 - ↳ **la vieillesse était réservée au repos d'une vie active, "*juste récompense du travail*" organisée par les systèmes de retraite.**

DES ASPIRATIONS

Chaque âge était spécialisé.

Depuis quelques dizaines d'années, nos sociétés vivent une mutation profonde :

- ▶ **Chaque âge n'est plus spécialisé. Il y a un enchevêtrement des activités. A tout âge, on se forme, voire on apprend un nouveau métier, on aspire à prendre du temps pour soi (des moments sabbatiques), on voyage, on s'engage dans des projets humanitaires, on reprend des études, on crée une nouvelle famille, etc.**
- ▶ **Il est donc logique que ceux qui souffrent le plus de cet empêchement de vivre leurs aspirations et leurs temps sociaux à cause de contraintes strictes de carrière (les actifs, les femmes, ceux qui ont un travail précaire) soient les plus nombreux à aspirer à une réforme de la protection sociale allant dans le sens **d'une sécurisation des parcours individuels de vie.****
- ▶ **Tout se passe comme si jusqu'ici la protection sociale était adaptée à la standardisation de parcours de vies linéaires. Il existe une aspiration à l'adapter à la nouvelle façon de vivre les temps sociaux.**

DES ASPIRATIONS

- **Par contre, rejet majoritaire de la version libérale de l'allocation universelle qui consiste à supprimer toutes les aides actuelles et à les remplacer par un seul revenu tout au long de la vie.**

Néanmoins, un constat est remarquable : parmi ceux qui ont un emploi précaire, un CDD ou sont étudiants, une proportion de 4 à 5 sur 10 y sont favorables. Il s'agit moins d'une approbation de ce concept que l'attrait de 1.000 €/mois qui les sécuriserait par rapport à leurs vécus actuels. Il s'agit donc davantage de l'expression du niveau beaucoup trop faible des bas revenus et de certaines allocations qui ne permettent même pas d'imaginer vivre avec 1.000 €/mois.

DES ASPIRATIONS (XIV)

- Certains défendent l'idée de la création en Belgique d'un revenu ou d'une allocation universel. Chaque citoyen, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il ait un emploi ou non recevrait ainsi tout au long de sa vie un même revenu de base (qui pourrait être de 600 € par mois pour un adulte et 300 € par mois pour les moins de 18 ans) sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie ou obligation de travail. Ce revenu de base pourrait se cumuler avec le salaire, la pension de retraite ou le chômage. La mise en place d'une telle mesure représenterait un coût très important pour l'Etat.

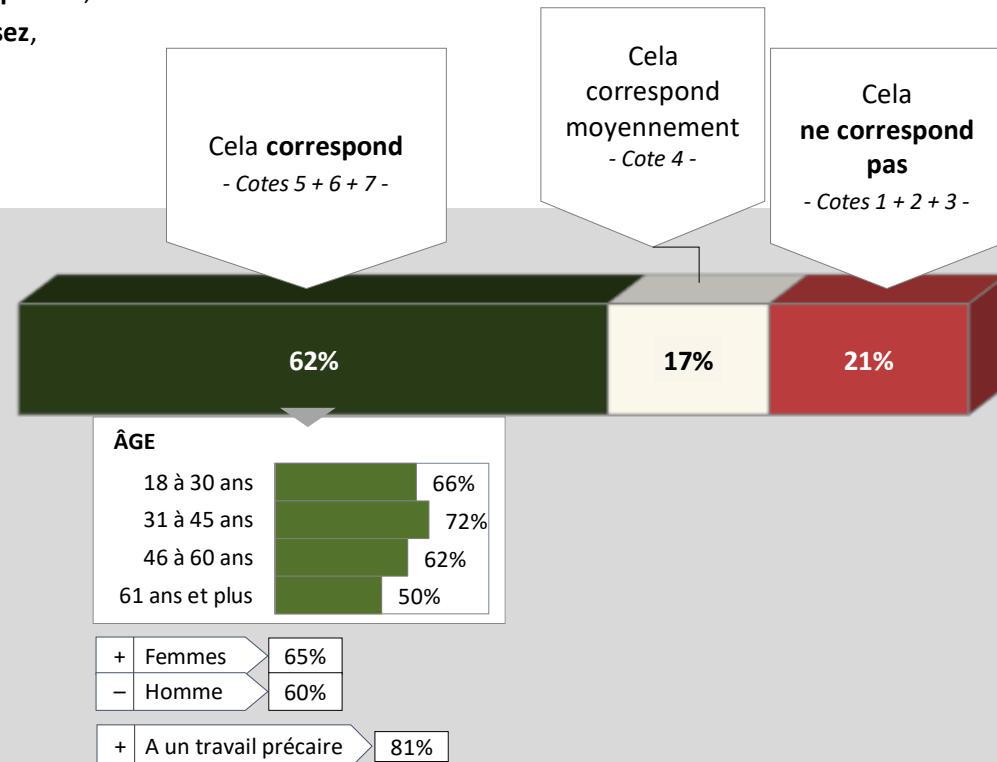
Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de ce revenu universel, indiquez si vous êtes d'accord ou non en reprenant l'échelle de 1 à 7 où

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Le revenu universel permettrait aux individus de consacrer davantage de temps à des activités autres que le travail durant leur vie. Cela donnerait plus de libertés aux gens en conservant une certaine sécurité, par exemple décider pendant un temps donné de réduire son temps de travail pour acquérir une nouvelle formation ou se consacrer à des activités épanouissantes non rémunérées**



DES ASPIRATIONS (XV)

- Certains défendent l'idée de la création en Belgique d'un revenu ou d'une allocation universel. Chaque citoyen, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il ait un emploi ou non recevrait ainsi tout au long de sa vie un même revenu de base (qui pourrait être de 600 € par mois pour un adulte et 300 € par mois pour les moins de 18 ans) sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie ou obligation de travail. Ce revenu de base pourrait se cumuler avec le salaire, la pension de retraite ou le chômage. La mise en place d'une telle mesure représenterait un coût très important pour l'Etat.

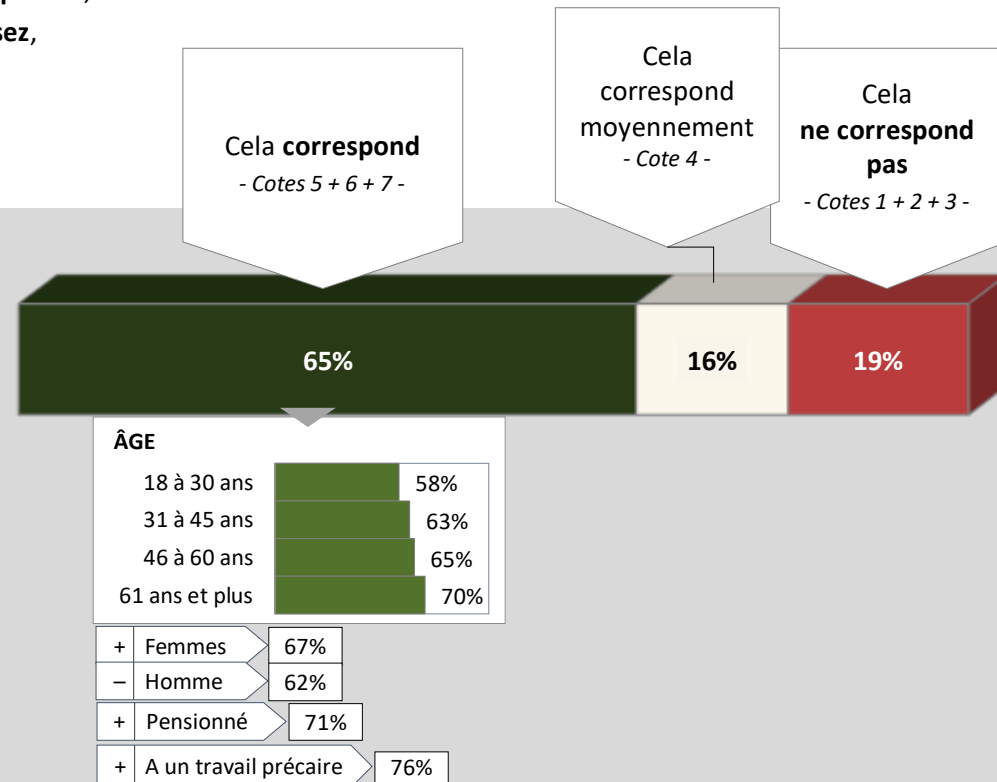
Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de ce revenu universel, indiquez si vous êtes d'accord ou non en reprenant l'échelle de 1 à 7 où

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Le revenu universel est une bonne idée mais son coût de mise en œuvre serait vraiment trop élevé et inévitablement on en viendrait à réduire l'intervention de l'Etat dans les politiques sociales par exemple en réduisant les remboursements des soins de santé, les allocations familiales, les pensions, le chômage, etc.**



DES ASPIRATIONS (XVI)

- Certains défendent l'idée de la création en Belgique d'un revenu ou d'une allocation universel. Chaque citoyen, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il ait un emploi ou non recevrait ainsi tout au long de sa vie un même revenu de base (qui pourrait être de 600 € par mois pour un adulte et 300 € par mois pour les moins de 18 ans) sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie ou obligation de travail. Ce revenu de base pourrait se cumuler avec le salaire, la pension de retraite ou le chômage. La mise en place d'une telle mesure représenterait un coût très important pour l'Etat.

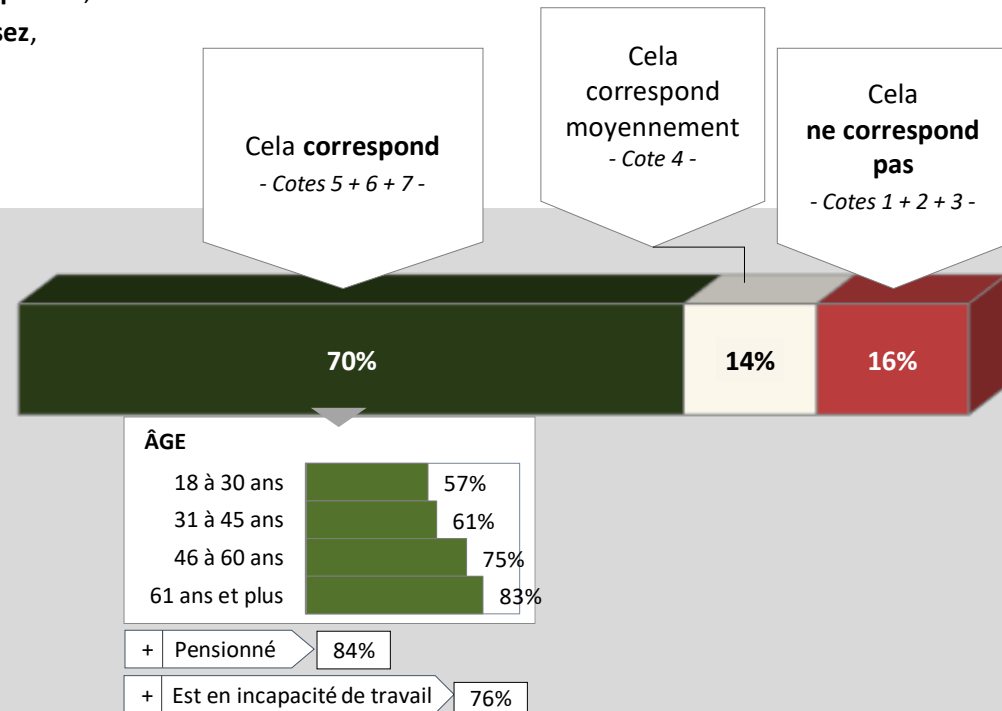
Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de ce revenu universel, indiquez si vous êtes d'accord ou non en reprenant l'échelle de 1 à 7 où

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- Plutôt que le revenu universel, je préférerais qu'on maintienne le système de Sécurité sociale tel qu'il est actuellement mais que l'on augmente vraiment les bas salaires et les allocations sociales les plus basses



DES ASPIRATIONS (XVII)

- Certains défendent l'idée de la création en Belgique d'un revenu ou d'une allocation universel. Chaque citoyen, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il ait un emploi ou non recevrait ainsi tout au long de sa vie un même revenu de base (qui pourrait être de 600 € par mois pour un adulte et 300 € par mois pour les moins de 18 ans) sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie ou obligation de travail. Ce revenu de base pourrait se cumuler avec le salaire, la pension de retraite ou le chômage. La mise en place d'une telle mesure représenterait un coût très important pour l'Etat.

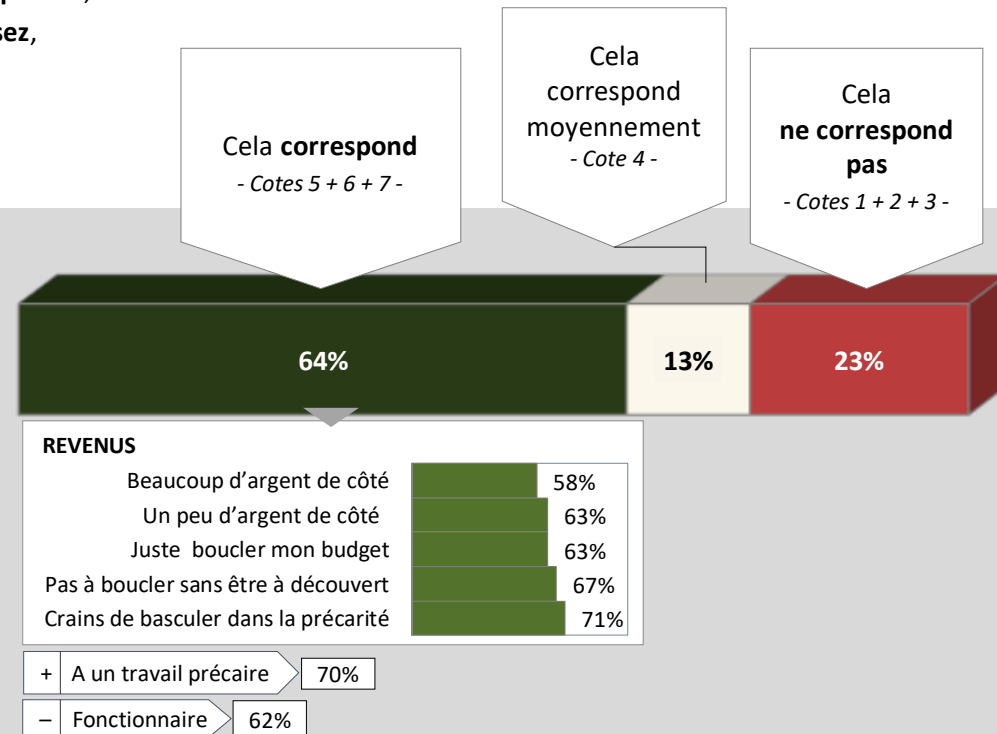
Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de ce revenu universel, indiquez si vous êtes d'accord ou non en reprenant l'échelle de 1 à 7 où

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Si tout le monde reçoit une allocation tout au long de sa vie, les employeurs auront vraiment un argument pour ne pas octroyer d'augmentations des salaires**



DES ASPIRATIONS (XVIII)

- Certains défendent l'idée de la création en Belgique d'un revenu ou d'une allocation universel. Chaque citoyen, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il ait un emploi ou non recevrait ainsi tout au long de sa vie un même revenu de base (qui pourrait être de 600 € par mois pour un adulte et 300 € par mois pour les moins de 18 ans) sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie ou obligation de travail. Ce revenu de base pourrait se cumuler avec le salaire, la pension de retraite ou le chômage. La mise en place d'une telle mesure représenterait un coût très important pour l'Etat.

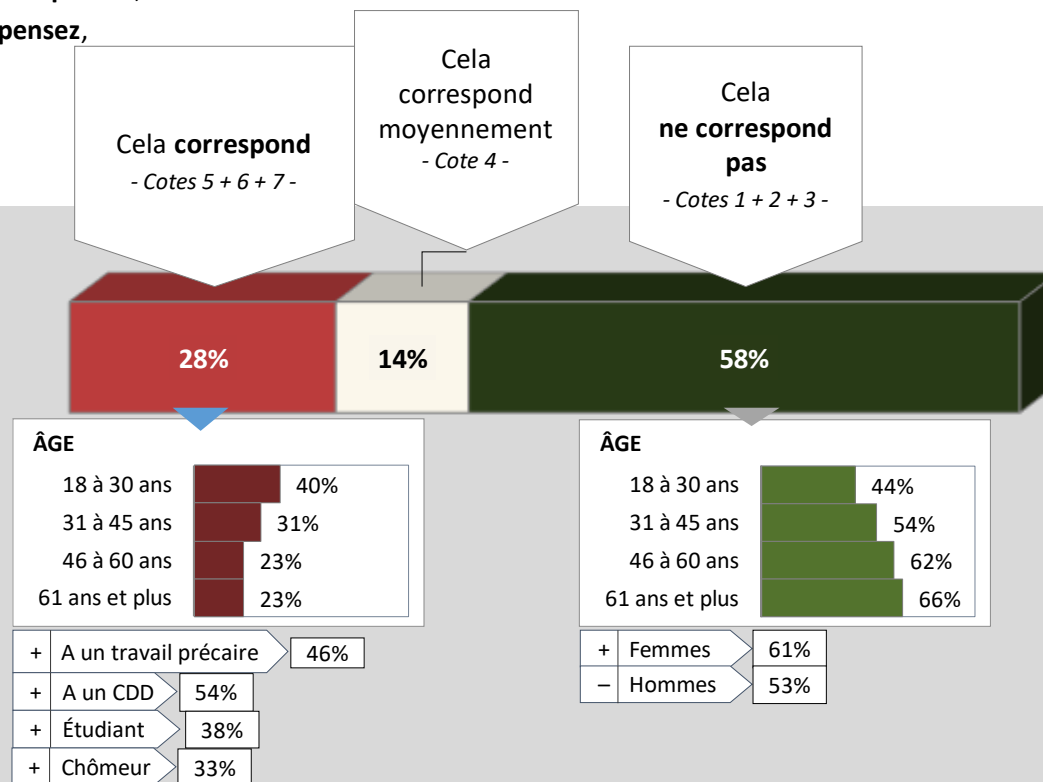
Pour chacune des opinions suivantes que l'on peut entendre à propos de ce revenu universel, indiquez si vous êtes d'accord ou non en reprenant l'échelle de 1 à 7 où

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Il faudrait supprimer toutes les aides sociales (remboursement des soins de santé, allocations de chômage et de pension, revenus d'insertion, bourses d'études, aide au logement, allocations familiales, etc.) et les remplacer par une seule allocation qui pourrait être de +/- 1.000 €/ mois tout au long de la vie pour tous quel que soit ses revenus et ses activités. Et libre aux gens qui veulent se couvrir davantage en souscrivant à des assurances privées**



AGENDA

- ▶ La présentation de Solidaris _____ 1.
- ▶ Le Thermomètre Solidaris _____ 4.
- ▶ Le projet de ce Thermomètre _____ 7.
- ▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants _____ 10.
- ▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent _____ 35.
- ▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes _____ 48.
- ▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central _____ 64.
- ▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance _____ 94.
- ▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / convenance "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment _____ 103.
- ▶ Une synthèse _____ 116.
- ▶ Les pistes de recommandations de Solidaris _____ 135.
- ▶ La fiche technique de cette étude _____ 142.
- ▶ Contacts _____ 144.

UNE INJONCTION PERVERSE

- ▶ **Jusqu'ici, nous avons notamment vu que :**
 - **un tiers des individus ne se sentent pas du tout protégés par les divers dispositifs publics de protection sociale. Ils se vivent comme abandonnés. Ce sont pourtant eux qui devraient le plus en bénéficier : les revenus faibles et ceux qui ont peur d'un déclassement social.**
 - **de très fortes inquiétudes existent quant à la pérennité du système de protection sociale belge, même parmi ceux qui se sentent encore protégés actuellement. L'expérience du covid renforce ces inquiétudes.**
 - **néanmoins diverses aspirations sont exprimées pour réformer le système de protection sociale. Notamment pour rendre plus équitables les efforts de chacun. Et consensus large pour affirmer qu'il s'agit de maintenir et de renforcer un système de protection sociale dans lequel le secteur privé ne peut jouer un rôle d'acteur central.**

UNE INJONCTION PERVERSE

- ▶ Mais en même temps, s'exprime une **DEFIANCE GENERALISÉE** à l'égard de toutes les institutions, dont les tous les niveaux de pouvoir politique, les services publics, tous les acteurs économiques qui sont considérés par de très larges majorités comme n'agissant pas pour préserver ou augmenter le système de protection sociale.

Une des raisons de cette défiance est la conviction largement partagée - *par 8 individus sur 10* - que "*les décideurs politiques ne connaissent vraiment pas la vie de gens comme moi*". Plus on occupe une position sociale fragile, plus on est nombreux à le penser. Cette défiance est aussi produite par le sentiment que le gouvernement ne prend pas en compte les enjeux de santé dans ses actions. Enfin, sans grand risque de se tromper, on peut penser que suite au manque de clarté des décisions de fin octobre à propos de la seconde vague de la pandémie et à "*une impression largement partagée de lenteur, de confusion et d'une grande improvisation dans les prises de décisions qui suscitent l'incompréhension du public*"¹, l'image de l'institution politique soit encore davantage dégradée.

¹Selon les mots de Jean-Pierre Stroobants in *Le Monde* 28 octobre 2020.

UNE INJONCTION PERVERSE

- ▶ **Ce constat est dramatique car face aux inquiétudes quant à la pérennité de la protection sociale, l'opinion publique estime que ce sont précisément les institutions politiques, l'Etat et la puissance publique *versus* le secteur privé qui devraient constituer le cadre pour mettre en œuvre les réformes souhaitées.**

Une attente est exprimée mais d'emblée elle est évaluée comme vaine.

Il s'agit vraiment d'une injonction perverse : des aspirations sont "*empêchées*". L'individu est donc déchiré, démuné et va adopter d'autres conduites.

- ▶ **Un autre constat est remarquable : les seules institutions / organisations / personnes qui échappent un peu à cette défiance généralisée ("*un peu*" car ils ne recueillent néanmoins que la confiance de moins d'un individu sur deux) sont les organisations de la société civile qui délivrent les diverses prestations sociales - **les mutualités**, la Sécurité sociale - puis les chercheurs et la socialité de proximité: la famille, le médecin traitant.**

Comme déjà observé dans de nombreuses études Solidaris, la défiance forte existe à l'égard de tout ce qui représente la verticalité de la société. Et lorsqu'il y a une relative confiance, il s'agit de l'horizontalité.

UNE INJONCTION PERVERSE (I)

- Pour chacun des acteurs ou organisations suivants, dites-moi si vous pensez ou non qu'il agit vraiment pour préserver et augmenter le système de protection sociale et de Sécurité sociale des gens en Belgique.

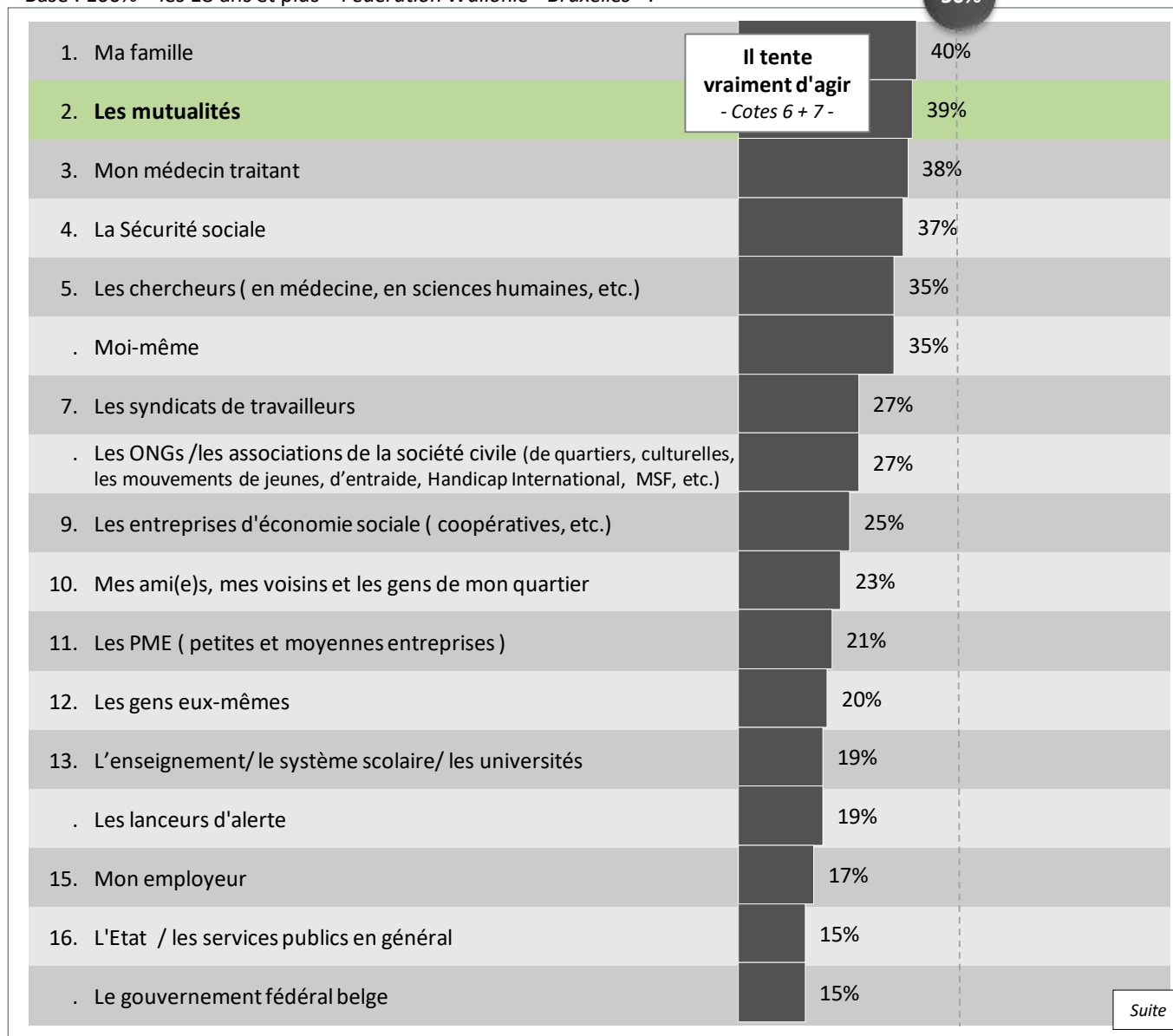
Merci de répondre au moyen de l'échelle

de 1 à 7 où :

- 1 signifie "Il n'agit vraiment PAS"
- 7 signifie "Il agit vraiment"

Les chiffres 2 à 6 permettent de nuancer votre jugement.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.



Suite

UNE INJONCTION PERVERSE (II)

- Pour chacun des acteurs ou organisations suivants, dites-moi si vous pensez ou non qu'il agit vraiment pour préserver et augmenter le système de protection sociale et de Sécurité sociale des gens en Belgique.

Merci de répondre au moyen de l'échelle

de 1 à 7 où :

- 1 signifie "Il n'agit vraiment PAS"
- 7 signifie "Il agit vraiment"

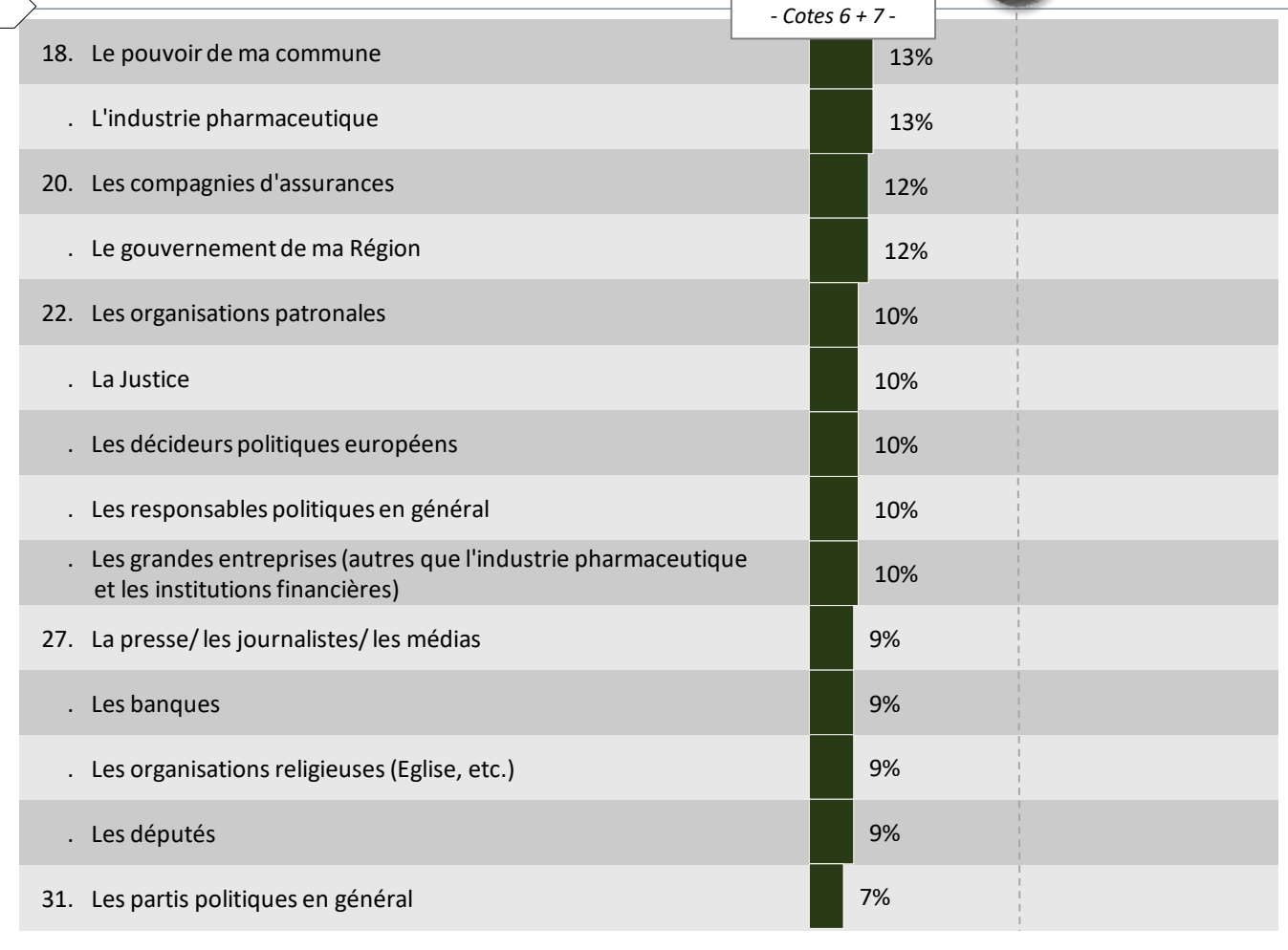
Les chiffres 2 à 6 permettent de nuancer votre jugement.

Suite

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

Il tente vraiment d'agir
- Cotes 6 + 7 -

50%



UNE INJONCTION PERVERSE (III)

- Pour chacun des acteurs ou organisations suivants, dites-moi si vous pensez ou non qu'il agit vraiment pour préserver et augmenter le système de protection sociale et de Sécurité sociale des gens en Belgique.

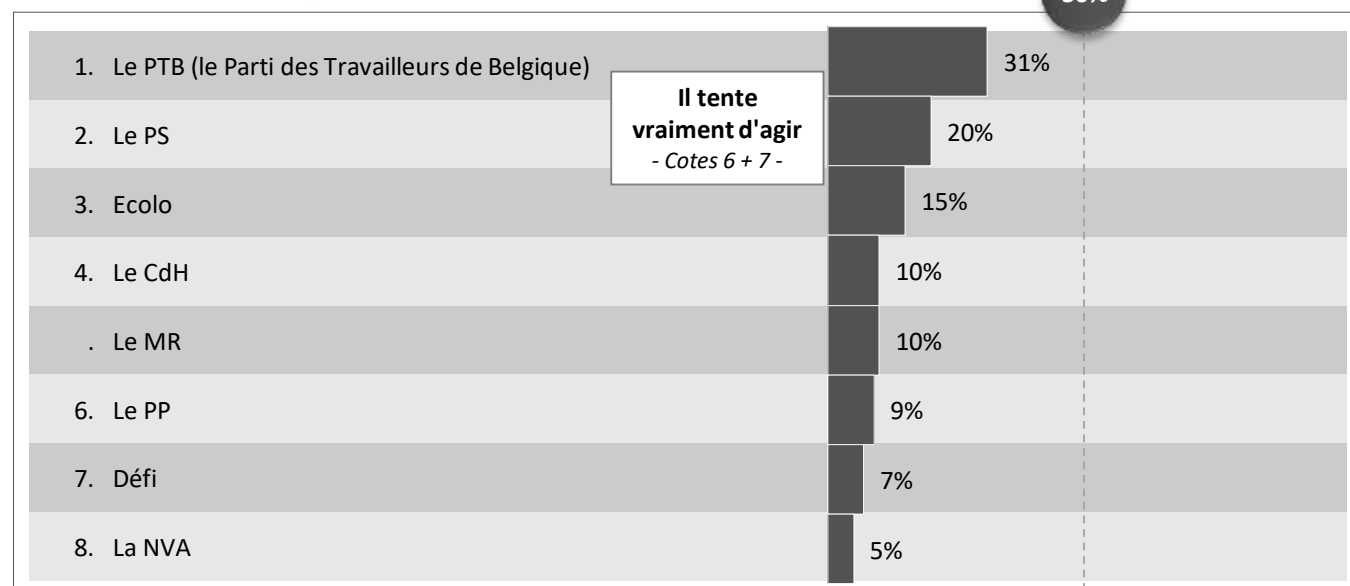
Merci de répondre au moyen de l'échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie "Il n'agit vraiment PAS"
- 7 signifie "Il agit vraiment"

Les chiffres 2 à 6 permettent de nuancer votre jugement.

Les partis politiques

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.



UNE INJONCTION PERVERSE (IV)

- Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

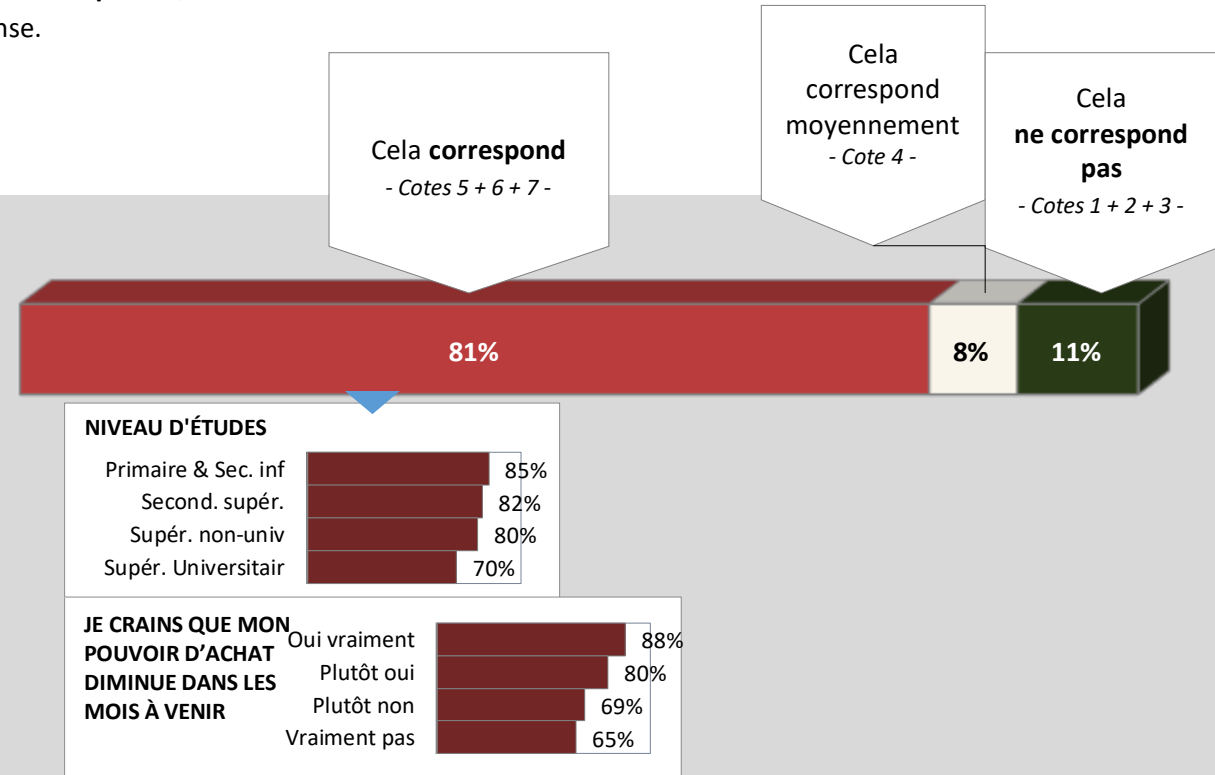
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- Les responsables politiques ne connaissent vraiment pas la vie de gens comme moi**



UNE INJONCTION PERVERSE (V)

- Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

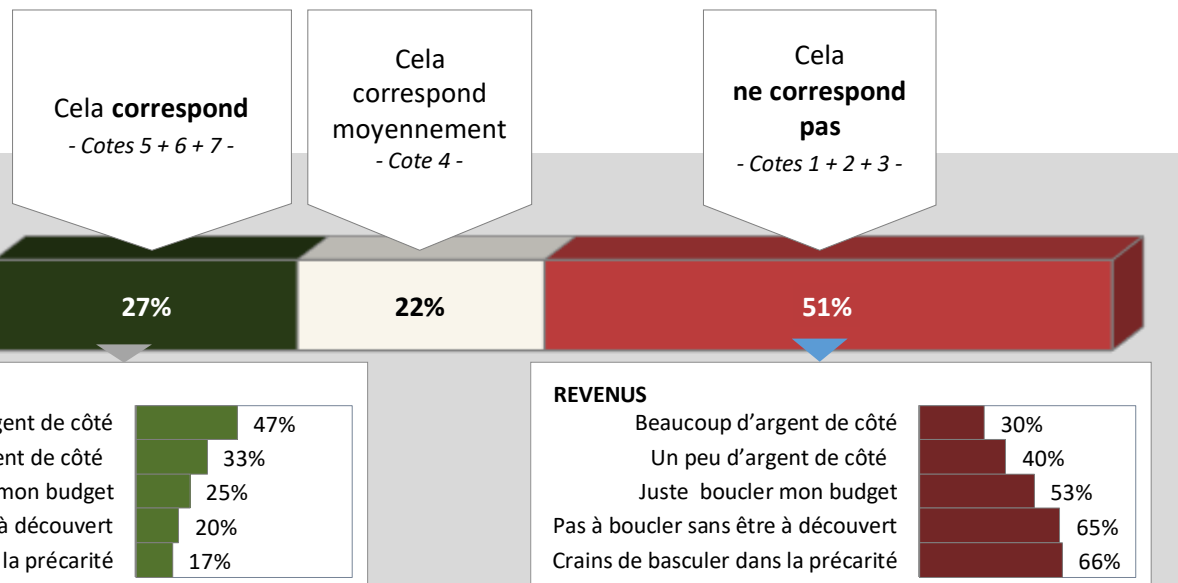
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **En général, le gouvernement prend vraiment bien en compte les enjeux de santé dans ses actions**



AGENDA

- ▶ La présentation de Solidaris 1.
- ▶ Le Thermomètre Solidaris 4.
- ▶ Le projet de ce Thermomètre 7.
- ▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants 10.
- ▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent 35.
- ▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes 48.
- ▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central 64.
- ▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance 94.
- ▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / convenance "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment 103.
- ▶ Une synthèse 116.
- ▶ Les pistes de recommandations de Solidaris 135.
- ▶ La fiche technique de cette étude 142.
- ▶ Contacts 144.

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ **De très fortes inquiétudes sont ressenties quant à la pérennité du système de protection sociale. Néanmoins des aspirations de réformes s'expriment. Mais, les acteurs institutionnels susceptibles de mener ces réformes et la consolidation de ce système sont perçus comme n'agissant pas en ce sens.**
Dès lors, une des conduites pour se protéger est le repli dans la socialité de proximité (famille, médecin traitant), perçue comme étant seule capable de protéger.
Egalement confiance relative à l'égard des organisations qui délivrent actuellement les diverses prestations sociales : les mutualités et la Sécurité sociale.

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTIAGEE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ **Très majoritairement - 8 à 9 sur 10 - , les individus perçoivent que nous ne "*faisons plus société*", ou que celle-ci ressemble à un archipel d'individus atomisés.**

Les plus fragiles sont encore plus nombreux à ressentir l'indifférence généralisée à l'égard du sort des autres et l'absence de solidarité.

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ? (I)

- Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

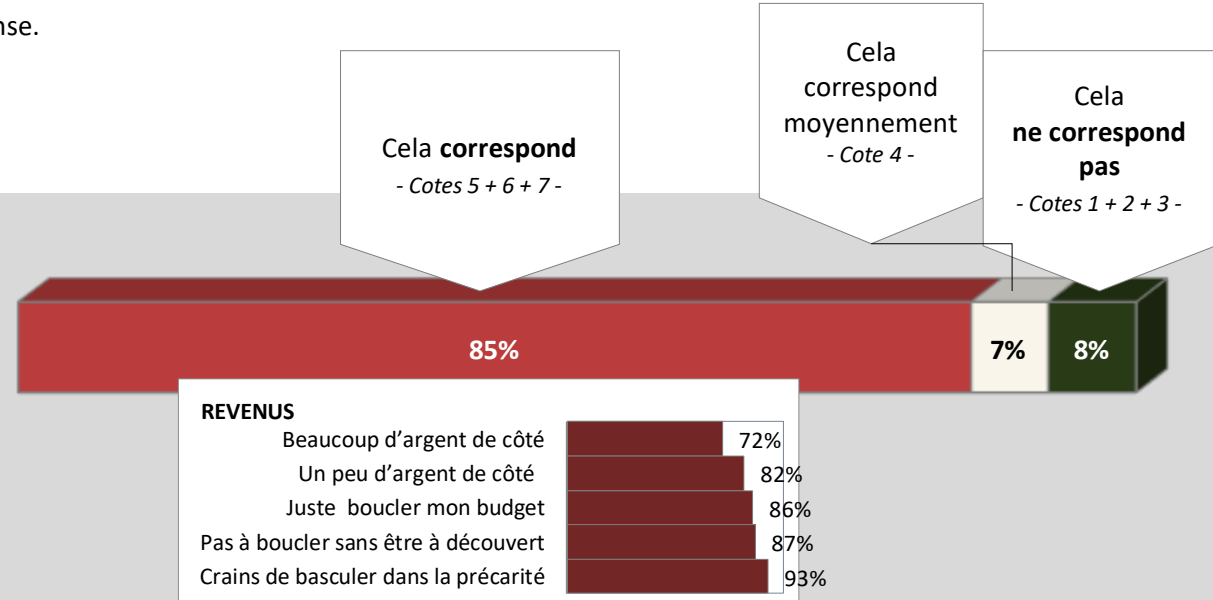
- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

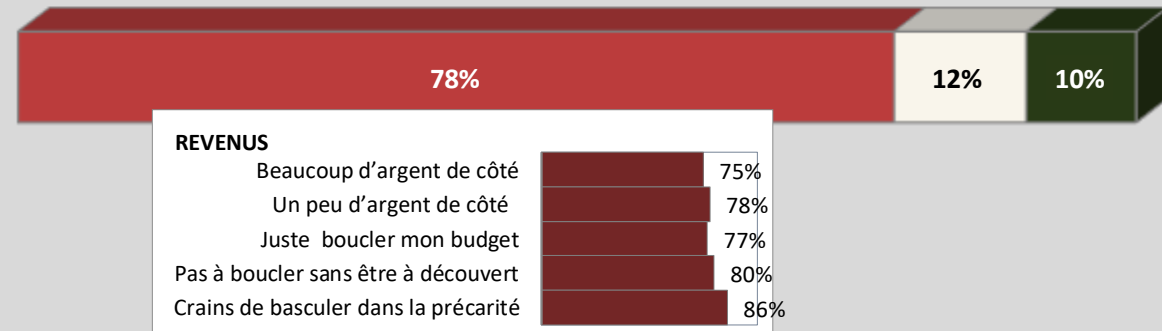
LA SOCIÉTÉ COMME UN ARCHIPEL

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- Au fond j'ai le sentiment que dans notre société les gens sont de plus en plus indifférents à l'égard du sort des autres**



- Je ressens que de plus en plus la société est composée de gens qui n'ont plus envie d'être solidaire les uns des autres**



LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ? (II)

- Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

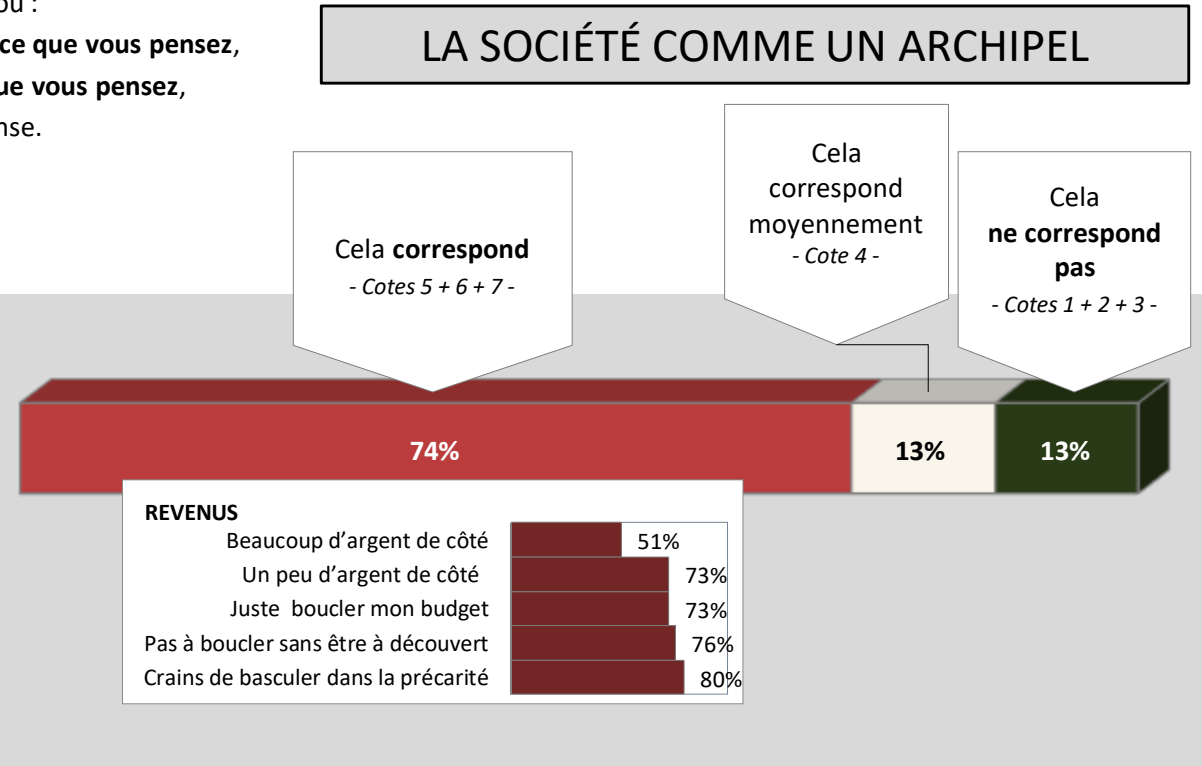
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Au sein de la société actuelle, ce qui divise les gens entre eux est plus fort que ce qui les rassemble**



LA SECURITE SOCIALE: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGEE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ Au-delà de la perception majoritaire que "*nous ne faisons plus société*", un constat est particulièrement interpellant :
 - près d'un individu sur deux affirme nettement qu'il n'est disposé à être solidaire financièrement qu'avec les gens qui lui sont proches c'est-à-dire par exemple "*ma famille, mes amis, ceux de mon quartier, de mon village, de ma communauté, etc.*". Ce sont les replis dans les cocons protecteurs. Les communautés *versus* la société. La retribalisation. Et ils affirment clairement qu'ils ne sont **pas** disposés à payer pour être solidaire "*avec toutes les personnes vivant en Belgique, qu'elles me soient proches ou non*".
 - seulement un peu moins de 4 sur 10 affirment l'inverse : ils sont, eux, disposés à payer pour être solidaire avec tous. Donc en phase avec le principe universel de la Sécurité sociale.
 - et un peu moins de 2 sur 10 hésitent !

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTIAGEE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ Il s'agit là de l'assentiment ou non au principe de base du caractère universel de la Sécurité sociale.
- ▶ C'est donc une absence de consensus mais **ceux qui refusent cette solidarité universelle au-delà de la socialité de proximité, sont plus nombreux que ceux qui adhèrent à la solidarité à l'égard de tous sans distinction ni discrimination.**

LA SÉCU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ **Ce qui détermine fondamentalement ces deux attitudes opposées à l'égard du principe de la Sécurité sociale est un agencement de facteurs. Il s'agit de la notion de "*groupe social*" au sein de laquelle le niveau d'études joue un rôle clé². Le revenu pris isolément comme variable explicative ne permet pas de rendre compte des variations d'attitudes.**

Par contre, plus le niveau d'études et le groupe social sont bas, plus on ressent le fait d'être abandonné et donc le besoin d'un repli dans la socialité de proximité (famille, médecin traitant), perçue comme étant seule capable de protéger. Conséquence : le rejet du principe de la Sécurité sociale universelle. Il semble que cette attitude à l'égard de la Sécu relève notamment d'une capacité ou non à décoder, à lire et à comprendre le monde. A contextualiser, à historiciser. Donc tendanciellement d'une vision du monde fermée *versus* ouverte. Micro *versus* macro. Un certain rapport à l'espace. Et à la peur, au doute, au vertige face au futur. Ce sont des représentations sociales, souvent mais pas toujours associées à une réalité du déclassement social. Ces représentations peuvent conduire à la victimisation et au ressentiment violent.

²Cette variable "groupe social" est construite par le chercheur. Elle agrège la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'études et la situation familiale. Voir méthodologie du CIM, Centre d'Information des Médias.

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ? (III)

- ▶ Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

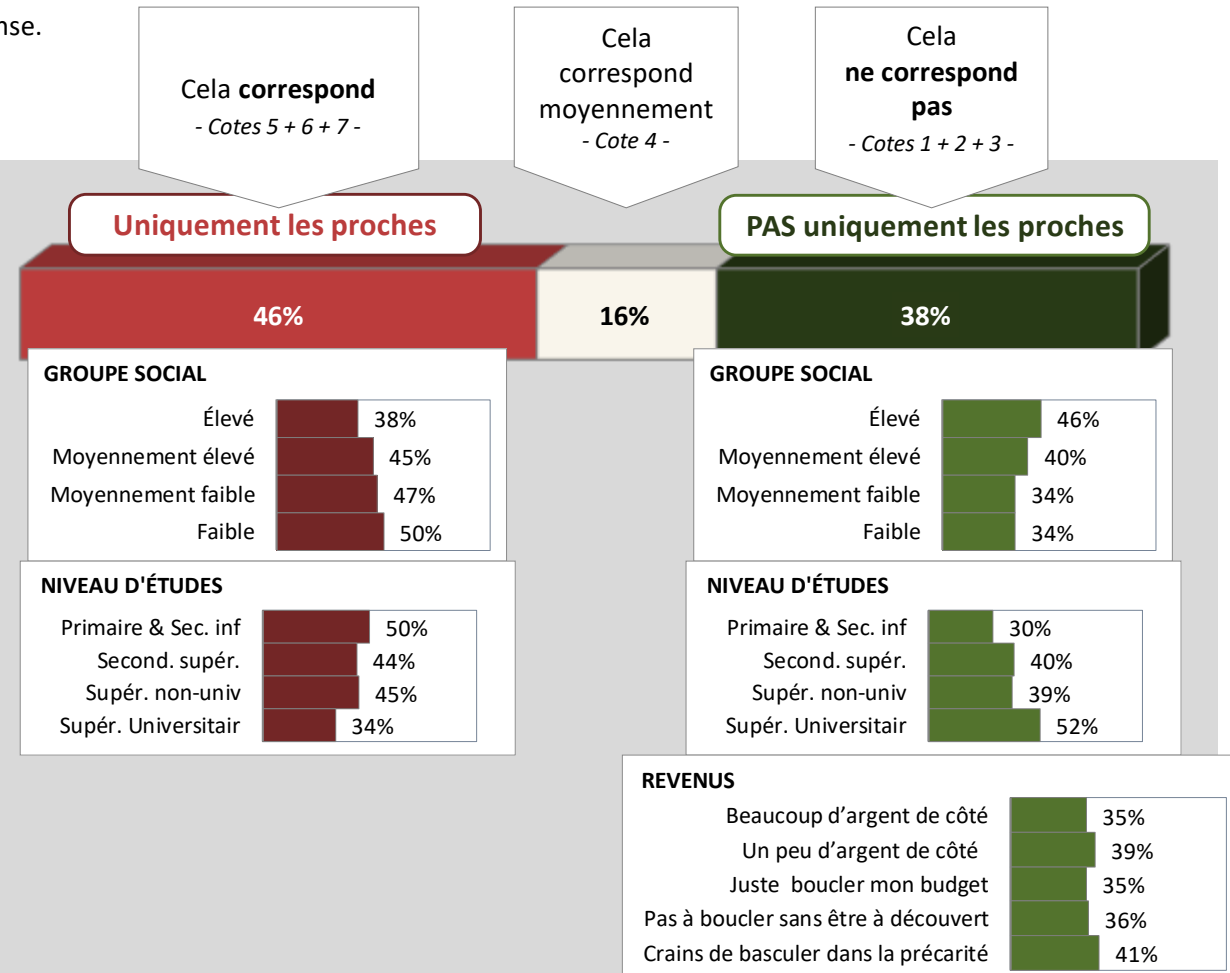
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Au fond, je ne suis vraiment disposé à payer pour être solidaire que pour des gens qui me sont proches c'est-à-dire par exemple ma famille, mes amis, ceux de mon quartier, de mon village, de ma communauté, etc.**



LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ? (IV)

► Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

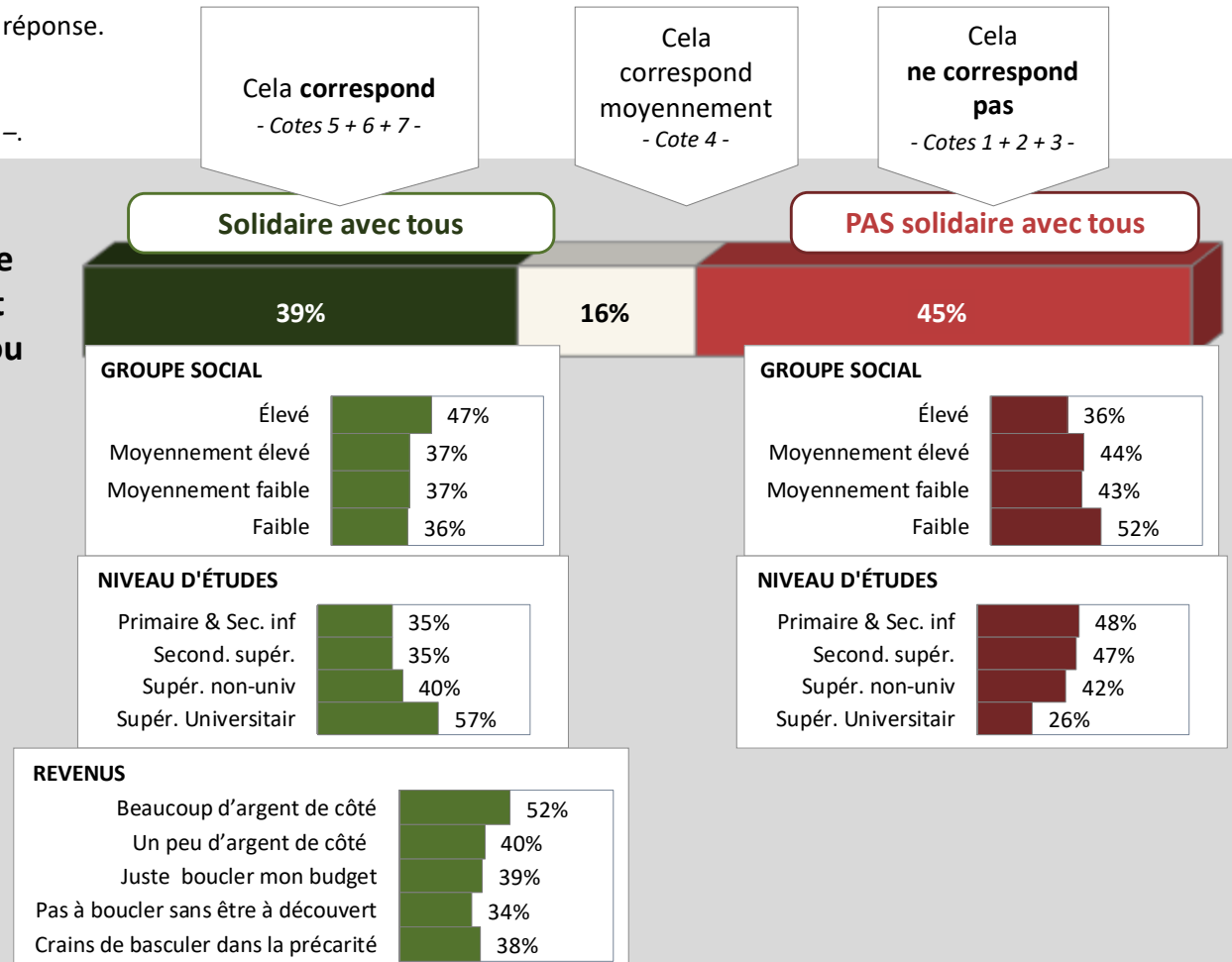
Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT à ce que vous pensez,**
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT à ce que vous pensez,**

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.

- **Je suis vraiment disposé à payer pour être solidaire avec toutes les personnes vivant en Belgique, qu'elles me soient proches ou non**



LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTIAGEE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ **Tendanciellement, au fil du temps, la Sécurité sociale est vécue comme un ensemble de services auxquels on s'est vraiment habitués. Une "convenience »/ commodité.**
 - **Pour une majorité - 1 sur 2 - , il s'agit d'une convenience devenue "naturelle", évidente, banale. Comme l'accès à l'eau et à l'électricité dans nos pays. Ces personnes disent ne jamais se poser la question de savoir ce que leur coûteraient leurs soins de santé si la Sécurité sociale n'existait pas. Tendanciellement, ce sont ceux qui sont en bonne santé qui la vivent ainsi.**
 - **Pour une forte minorité - 4 sur 10 - il s'agit d'une convenience utile, une aide financière efficace dont ils ont conscience parce qu'ils en ont vraiment besoin. En effet, ce sont tendanciellement les personnes en moins bonne santé qui ressentent ainsi la Sécurité sociale.**

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTIAGEE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ?

- ▶ **Le facteur qui discrimine donc le plus la conscience de l'avantage financier de la Sécurité sociale est l'auto-évaluation de son état de santé : plus il est bon, plus on ne se pose jamais la question de ce que ses soins de santé coûteraient si la Sécurité sociale n'existaient pas. Et inversement, plus l'état de santé n'est pas bon, plus on se pose cette question.**
- ▶ **C'est donc une logique utilitaire qui détermine le rapport actuel à la Sécurité sociale.**

LA SECU: UNE VALEUR-SOCLE PARTAGÉE OU UN ENSEMBLE DE SERVICES ? (V)

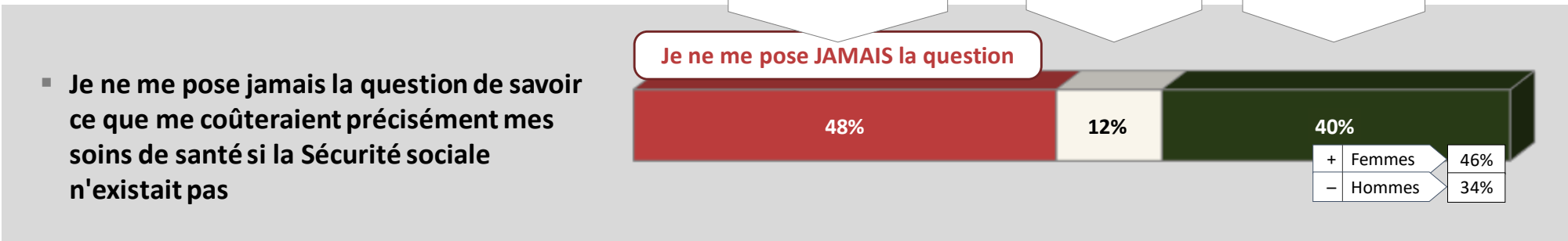
- ▶ Je vais vous citer quelques opinions que nous avons pu entendre en préparant cette enquête. Voulez-vous bien à chaque fois me dire si vous êtes d'accord ou non avec cette opinion.

Je vous propose de répondre à l'aide d'une échelle de 1 à 7 où :

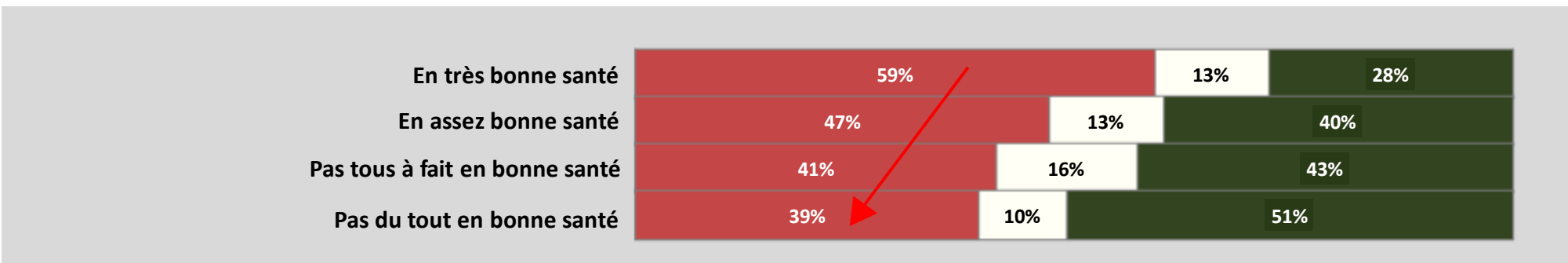
- 1 signifie que cela **NE CORRESPOND PAS DU TOUT** à ce que vous pensez,
- 7 signifie que cela **CORRESPOND TOUT A FAIT** à ce que vous pensez,

Les chiffres de 2 à 6 vous permettent de nuancer votre réponse.

Base : 100% = les 18 ans et plus – Fédération Wallonie - Bruxelles –.



- ▶ Globalement, concernant votre état de santé physique, diriez-vous que vous êtes :



AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Le projet de ce Thermomètre	7.
▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants	10.
▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent	35.
▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes	48.
▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central	64.
▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance	94.
▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / convenance "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment	103.
▶ Une synthèse	116.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	135.
▶ La fiche technique de cette étude	142.
▶ Contacts	144.

SYNTHÈSE (1)

- La confiance est la clé.

Sans la confiance, rien n'est possible.

Or, plus le contexte est propice à l'inquiétude, plus la confiance devient une condition absolue pour se sentir protégé, refaire société et donner du sens à la solidarité.

Cette étude montre que le nœud réside précisément dans l'absence de confiance dans les acteurs institutionnels, seuls en capacité de mettre en œuvre des réformes systémiques afin de garantir la pérennité de la protection sociale. Et de remplir une fonction sociétale essentielle : créer du collectif.

Abordons les divers constats.

La protection sociale, un système mis en danger mais qui est encore perçu comme plutôt performant surtout dans le champ de la santé

- Une perception domine : durant les dernières années avant la pandémie, les dépenses sociales ont été mises à mal par les gouvernements. L'Etat a trop renoncé à certaines de ses responsabilités pour protéger les gens (financement des hôpitaux, etc.). Et domine le ressenti que cette réduction des dépenses sociales par les gouvernements "*a vraiment fragilisé certaines catégories de la population*".
- Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant : les deux tiers des individus se sentent plutôt ou vraiment bien protégés par l'ensemble des dispositifs d'aides publics dans les divers champs.
- C'est dans le domaine de la santé et des allocations familiales que les perceptions sont relativement les meilleures. Une légère majorité, un peu plus de 5 individus sur 10 estiment que le système permet vraiment l'accès à des soins de qualité à un coût abordable et 2 sur 10 le pensent aussi mais de façon plus mitigée. Et mêmes tendances pour considérer que le système aide vraiment ceux qui sont en incapacité de travail (burn-out, dépression, traumatismes divers) et qu'il contribue globalement à l'amélioration de la santé de tous.

► Mais il existe plusieurs angles morts très importants:

- trois personnes sur dix ne se sentent pas du tout protégées. Elles considèrent que depuis quelques années, avant le confinement, le système de protection sociale s'est dégradé. Il s'agit des personnes les plus fragiles économiquement. Celles qui ont vraiment une image négative d'elles-mêmes. Celles qui craignent vraiment leur déclassement social. Ce sont donc les personnes qui auraient le plus besoin de protection qui se sentent abandonnées, laissées à elles-mêmes, pas reconnues dans leurs difficultés !

Également davantage les femmes que les hommes ne se sentent pas protégées.

- la lutte contre la pauvreté (dont le RIS) est globalement perçue comme un échec de la protection sociale,
- les allocations de pension sont perçues par une majorité comme ne permettant pas une vie décente,
- dans le champ de l'accès à des soins de santé de qualité à un coût abordable : bien qu'une légère majorité reconnaît que le système répond vraiment à leurs attentes, une forte minorité - 3 sur 10 - ressent l'inverse. Il s'agit évidemment des revenus faibles mais aussi davantage les femmes que les hommes. Mais consensus large pour percevoir que se développe une médecine à plusieurs vitesses selon les moyens financiers des individus.

- à propos des allocations de chômage, globalement, absence de consensus pour les considérer comme "*convenables*". Logiquement les personnes concernées et les bas revenus sont plus nombreux à les estimer insuffisantes.
- 4 sur 10 reconnaissent ignorer leurs propres droits en matière d'accès à des dispositifs d'aide et ils affirment ne pas savoir où s'adresser pour les connaître. Plus le revenu est faible, plus on dit ignorer ses droits.
- un sentiment d'inéquité quant à la contribution de chacun au système de protection sociale. "*Tous ne font pas des efforts de façon proportionnée selon leur situation*" : un individu sur deux le pense vraiment. Plus le revenu est bas, plus on craint un déclassement social, plus on ressent ce sentiment d'inéquité. Seuls moins de 4 sur 10 pensent que chacun contribue proportionnellement. Diverses pratiques des entreprises sont considérées comme "*coûtant très cher*" à la collectivité et obérant les revenus et les dépenses de la Sécurité sociale (l'optimisation fiscale, des techniques de management produisant du stress, etc.).

De très fortes inquiétudes quant à la pérennité du système de protection sociale.

- La projection dans le futur s'avère très sombre.

De très larges majorités sont inquiètes et craignent vraiment qu'à l'avenir le système de sécurité sociale belge ne les protègera plus.

- Quatre personnes sur dix affirmaient que depuis quelques années, avant le premier confinement, le système de protection sociale en Belgique s'était dégradé. Elles sont près de deux fois plus nombreuses à redouter une dégradation future : un peu plus de 7 sur 10 sont inquiets concernant l'avenir du système de protection sociale et de Sécurité sociale en Belgique.
- Si actuellement, un peu plus de 3 personnes sur 10 ne se sentent pas du tout protégées par les divers dispositifs de soutien et d'aide, elles sont près de 6 sur 10 à penser que dans les 4-5 ans à venir, elles ne se sentiront pas protégées ! C'est donc une majorité d'individus qui le redoute !
Et bien sûr plus le revenu est bas, et plus on a peur du déclassement social, plus cette crainte est répandue.
- Les craintes concernent autant l'accès aux soins de santé que les allocations de pension ou de chômage.
Dans chaque champ, 8 individus sur 10 craignent vraiment une réduction de la protection.

S

- La peur de ne plus être protégé par l'Etat et la Sécurité sociale conduit une large majorité - *un peu plus de 7 sur 10* - à penser qu'ils seront dès lors obligés et contraints de devoir souscrire à des assurances privées. Mais il s'agirait d'une conduite de repli, contrainte et forcée. Pas un souhait.
- L'expérience de la première vague du Covid et du premier confinement (mars-avril 2020) renforce ces fortes craintes pour le futur¹.
- En effet:
 - seule une minorité - *4 individus sur 10* - estime que durant cette première vague de la pandémie, l'Etat "*a tout fait pour protéger les revenus des gens et leur santé*". Et 4 sur 10 affirment que l'Etat N'a vraiment PAS tout fait. Il n'y a pas de consensus sur la façon dont les gouvernements en Belgique ont géré la pandémie. Le "*retour de l'Etat-Providence*" n'est pas une perception partagée par la majorité des individus-citoyens !
 - une large majorité - *7 à 8 sur 10* - pense vraiment qu'une des conséquences de cette pandémie sera un accroissement de la précarité et de la pauvreté en Belgique et que l'Etat ne pourra quasi rien faire.
 - en conséquence, même si durant le confinement, il y a eu des volontés politiques de protéger vraiment et de constituer l'Etat en bouclier protecteur, une large majorité - *un peu plus de 7 sur 10* - pense que ce ne sera qu'une parenthèse.

¹Rappel : cette enquête s'est déroulée en septembre 2020, soit AVANT la seconde vague de la pandémie et le second confinement.

S

- De très nombreuses personnes ont vécu la pandémie et le premier confinement comme une confirmation que l'Etat était défaillant ou à tout le moins n'avait pas vraiment protégé les populations. Notamment par son absence de prévention de ce risque majeur. Ce constat est intervenu dans un contexte de désenchantement à l'égard des institutions en général.
- Et, une très large majorité - *3 individus sur 4* - pense que la crise du Covid n'est "*qu'un avant-goût des crises à venir notamment liées au réchauffement climatique*". Et seul 1 individu sur 4 pense vraiment que notre système de protection sociale est bien préparé pour faire face à ces futures crises. Six sur dix sont convaincus qu'il n'est vraiment pas préparé.
- Tous ces aspects forment une atmosphère très anxiogène.

On n'est donc pas surpris que 3 individus sur 4 affirment que l'évolution de la société leur fait vraiment peur. Seul 1 sur 10 ressent l'inverse. Et 1 sur 10 est mitigé.

Ce sont les plus fragiles (tant au niveau du capital culturel qu'économique) qui ressentent le plus des peurs.

Néanmoins, diverses aspirations émergent.

- De multiples aspirations sont exprimées. Elles signifient le souhait impératif de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central.

- Cinq champ d'aspirations :

LE SECTEUR PRIVÉ NE PEUT DEVENIR UN ACTEUR DANS LE CHAMP DE LA PROTECTION SOCIALE

- ↳ Une large majorité - *de 6 à 7 sur 10* - ne souhaite vraiment pas une croissance du rôle des assurances privées pour garantir à chacun un bon niveau de protection sociale. Et cette même majorité affirme clairement que théoriquement seul l'Etat est capable de garantir une bonne organisation de la protection sociale.
- ↳ Logiquement, très large consensus - *8 à 9 personnes sur 10* - pour souhaiter que l'Etat réinvestisse massivement pour la santé et qu'une norme de croissance annuelle correspondant aux demandes sociales soit respectée.
- ↳ Ces opinions sont partagées quel que soit le niveau de revenus. Mais encore davantage lorsque l'on craint un déclassement social.

MAINTENIR ET ACCROITRE LES NIVEAUX DE PROTECTION SOCIALE

- ↳ Globalement, malgré les coûts de la pandémie du Covid, quasi consensus - *8 personnes sur 10* - pour estimer que cela ne peut être un argument pour réduire dans le futur les diverses prestations.
- ↳ Notamment, rejet de l'idée d'augmenter la part payée par les patients pour les soins de santé,
- ↳ Egalement rejet massif des salarié(e)s de l'idée de les mettre davantage à contribution en allongeant la durée de travail sans augmentation de salaire (ou en acceptant la suppression de jours de congé). Par contre très large acceptation parmi les salarié(e)s de mieux répartir le travail entre tous plutôt que d'augmenter le temps de travail de chacun, par exemple en instaurant la semaine des 4 jours,
- ↳ Rejet par une majorité de salarié(e)s de l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite et donc de travailler plus longtemps.
- ↳ A propos de la limitation dans le temps du montant des allocations de chômage, absence de consensus net au sein de la population. Néanmoins, parmi les salarié(e)s et les chômeur(se)s, au moins 1 sur 2 se dit opposé à l'idée de cette réduction progressive, mais une minorité - *3 à 4 sur 10* - y est opposé.
- ↳ Une large majorité - *8 sur 10* - souhaite un accroissement de certaines prestations : augmentation des pensions les plus basses, ne jamais octroyer d'allocations situées sous le seuil de pauvreté. Et, même si cela ne relève pas uniquement du système de la protection sociale : augmenter les bas salaires des "*derniers de cordée*".

INDIVIDUALISER LES DROITS VERSUS L'OCTROI DES DROITS SELON LA SITUATION FAMILIALE

- ↳ Une large majorité - *7 sur 10* - est vraiment favorable à l'individualisation des droits tant pour le chômage que pour la pension.

POUR DE NOUVELLES MODALITÉS DE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

- ↳ Une très large majorité - *8 sur 10* - souhaite la mise à contribution de divers revenus : les placements en Bourse, les gros patrimoines, les bénéficiaires des grandes entreprises, dont les GAFAM.
- ↳ Egalement souhait majoritaire pour adapter les nouvelles formes de travail avec statuts atypiques pour contraindre les employeurs qui y ont recours à contribuer correctement à la Sécurité sociale.

SYNTHÈSE (XI)

UNE PROTECTION SOCIALE QUI SECURISE LES PARCOURS INDIVIDUELS DE VIE

- ↳ Le revenu universel est perçu comme une bonne idée mais impayable si on maintient les allocations sociales actuelles. Donc c'est ce maintien qui est préféré et une augmentation des allocations les plus basses.
- ↳ Néanmoins, ces opinions favorables à l'égard du concept de revenu universel signifie le souhait d'une protection sociale qui s'adapte aux nouveaux temps sociaux vécus par les individus. Ils n'ont plus des vies linéaires et standards. Les filets de sécurité collectifs devraient prendre en compte ces aspirations plurielles de trajectoires de vies.

S

Mais défiance forte à l'égard de toutes les institutions susceptibles de mettre en œuvre ces aspirations pour garantir la pérennité de la protection sociale et accroître des droits.

Perception d'une injonction perverse.

L'individu est déchiré

- Logiquement, c'est vers l'Etat et les institutions politiques qu'on se tourne pour être protégé.
- Mais une défiance forte et généralisée à l'égard de toutes les institutions est exprimée par 8 à 9 individus sur 10. Notamment à l'égard de tous les niveaux de pouvoir politique, les services publics, tous les acteurs économiques. Ils sont considérés par de très larges majorités comme n'agissant pas pour préserver ou augmenter le système de protection sociale.

SYNTHÈSE (VIII)

- Les seules institutions / organisations / personnes qui échappent un peu à cette défiance généralisée ("*un peu*" car ils ne recueillent néanmoins que la confiance de moins d'un individu sur deux) sont les organisations de la société civile qui délivrent les diverses prestations sociales - les mutualités, la Sécurité sociale - puis les chercheurs. Logiquement, puisque les institutions sont perçues comme n'agissant pas, la seule conduite pour se protéger est le repli dans la socialité de proximité (la famille, le médecin traitant), perçue comme étant seule capable de protéger.

Comme déjà observé dans de nombreuses études Solidaris, la défiance forte existe à l'égard de tout ce qui représente la verticalité de la société. Et lorsqu'il y a une relative confiance, il s'agit de l'horizontalité.

- Ce constat est particulièrement dramatique. Car ce sont précisément les institutions politiques qui devraient constituer le cadre pour mettre en œuvre les réformes souhaitées afin de répondre à la demande croissante de protection. Et donc donner de l'espoir.
- Il s'agit vraiment d'une injonction perverse : des aspirations perçues comme indispensables pour envisager l'avenir sont "*empêchées*". L'individu est déchiré, démuné.

La Sécurité sociale n'est plus une institution qui intègre comme l'avait souhaité ses Pères fondateurs. Elle est vécue comme un ensemble de services / conveniences "naturels". Nous ne faisons plus société. La Sécurité sociale n'échappe pas à la désinstitutionnalisation généralisée.

Dans ce contexte d'une société perçue comme un archipel d'individus atomisés dans laquelle les individus sont de plus en plus indifférents au sort des autres, près d'un individu sur deux n'adhère plus au principe de base d'une solidarité universelle. Mais 4 sur 10 y sont encore favorables !

- Près de 75 ans après la création de la Sécurité sociale, comment celle-ci est-elle perçue et vécue en regard des objectifs que lui assignaient ses Pères fondateurs ?
 - A l'instar de l'institution de la démocratie représentative qui, par le droit de vote, fonde la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à une nation, la Sécurité sociale devait être dans l'esprit de ses Pères fondateurs, une institution qui intégrait et socialisait les individus par la prescription de valeurs-ciment. Dont évidemment la valeur Solidarité **au-delà** des socialités au sein des communautés de base - la famille, les amis, les gens du quartier, de son ethnie, etc. -. Elle devait être une institution de la démocratie sociale en construction.

S

- Au fil des décennies, progressivement, la Sécurité Sociale a perdu son rôle d'institution qui intégrait, socialisait et contribuait à "*faire société*". Cette étude montre qu'actuellement, telle qu'elle est perçue et vécue par les individus, la Sécurité sociale n'est plus le socle de la solidarité qui engage un destin collectif vers une société plus juste car :

- ↳ très large consensus pour estimer que la société est devenue un archipel d'individus atomisés. Nous ne faisons plus société. Ce qui est ressenti est un appauvrissement du collectif, une indifférence des gens les uns à l'égard des autres. Et cela malgré l'existence toujours actuelle de diverses protections sociales.
- ↳ et près d'un individu sur deux affirme même nettement qu'il n'est disposé à être solidaire financièrement qu'avec les gens qui lui sont proches c'est-à-dire "*ma famille, mes amis, ceux de mon quartier, de mon village, de ma communauté, etc.*". Ils affirment clairement qu'ils ne sont **pas** disposés à payer pour être solidaire "*avec toutes les personnes vivant en Belgique, qu'elles me soient proches ou non*". C'est donc le rejet du principe de l'universalité de la Sécurité sociale par près d'un individu sur deux. Seulement un peu moins de 4 sur 10 affirment l'inverse : ils sont, eux, disposés à payer pour être solidaire avec tous. Et un peu moins de 2 sur 10 hésitent !

Ce constat n'est pas propre à la Sécurité sociale, la tendance générale d'évolution de nos sociétés est à la désinstitutionnalisation².

SYNTHÈSE (XVI)

- La Sécurité Sociale est actuellement vécue comme un ensemble de services, une "*convenience*" "*naturelle*", évidente, banale. Comme l'accès à l'eau et à l'électricité dans nos pays. Plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire. Domine une rapport utilitaire aux divers dispositifs de la Sécurité sociale.
- Il y a donc déconnexion entre les valeurs fondatrices et les services offerts.

En guise de conclusion et pour penser les actions, un constat est particulièrement remarquable.

Dans un contexte :

- où un nombre important et croissant d'individus se sentent abandonnés, laissés au bord du chemin,
- où la peur du déclassement social gagne du terrain,
- où le sentiment se généralise que la pauvreté, la précarité et les inégalités vont s'accroître, notamment accentuées par les conséquences de la pandémie,
- où la demande de protection sociale s'accroît fortement en même temps que domine la perspective d'une forte réduction de cette protection ! Ce ressenti déchire les individus. C'est une injonction perverse.
- où le risque est donc fort d'être contraint de se tourner vers les assurances privées, ce qui n'est pas souhaité,
- où le risque existe du repli dans des communautés (« seules capables de protéger ») et dès lors du risque d'une manipulation des désarrois par des idéologies qui vont victimiser, désigner des boucs-émissaires, nourrir des ressentiments et ainsi accélérer le délitement de la société et les risques de paupérisation et de violences.
- où la défiance est généralisée à l'égard des acteurs institutionnels et politiques seuls pourtant capables de pouvoir mener des réformes pour éviter une érosion des droits et pour pérenniser / accroître le système de la protection sociale,
- où la Sécurité sociale n'est donc plus une institution qui intègre. La société est devenue un archipel d'individus atomisés.

Le constat remarquable est que dans ce contexte, il reste 4 individus sur 10 qui affirment encore leur adhésion au principe de l'universalité de la Sécurité sociale et donc une solidarité qui fonde une société au-delà des communautés de base.

Tendanciellement, ce sont des individus ayant un certain capital culturel. Ce ne sont pas les plus fragiles de la société. Ces derniers se vivent comme totalement abandonnés et donc se replient dans la socialité de proximité, seule à leurs yeux, capable de les protéger.

Mais ces individus qui affirment encore leur adhésion au principe de l'universalité de la Sécurité sociale se retrouvent démunis pour défendre ces valeurs et ces pratiques car d'une part, ils n'ont plus confiance dans les institutions publiques capables de pérenniser le système de protection et d'autre part, ils ressentent que la société devient un archipel d'individus de plus en plus indifférents les uns à l'égard des autres.

Les seuls acteurs en lesquels ils ont encore confiance sont des acteurs de la société civile : les mutualités, la Sécurité sociale et les chercheurs.

Pour refonder la protection sociale, ces acteurs de la société civile devraient mobiliser ces individus. Ils constituent un levier et une chance qui permettrait de renforcer les capacités d'agir collectivement.

Leur redonner confiance dans un espoir collectif paraît un impératif ! Au-delà des pratiques, un nouveau récit paraît indispensable.

La confiance est la clé.

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Le projet de ce Thermomètre	7.
▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants	10.
▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent	35.
▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes	48.
▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central	64.
▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance	94.
▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / conveniences "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment	103.
▶ Une synthèse	116.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	135.
▶ La fiche technique de cette étude	142.
▶ Contacts	144.

LES PISTES DE PROPOSITIONS DE SOLIDARIS (1)

- ▶ Un point de départ : la question de la protection sociale touche directement ou indirectement le fonctionnement général de nos sociétés et ses grandes orientations (volet économique, politique, culturel, social, organisationnel, etc.).
- ▶ Il s'agit de penser et de mettre en œuvre une approche et des mesures **systemiques** dont nous ne pouvons qu'esquisser ici que certains aspects.

LES PISTES DE PROPOSITIONS DE SOLIDARIS (II)

► Que faire ?

Pour tracer un cadre théorique dans lequel penser des pistes d'actions, nous proposons de nous référer au **concept de « capabilité »** proposé par Amartya Sen, prix Nobel d'économie.

Il définit la « capabilité » comme la possibilité effective qu'a un individu d'accomplir certains actes.

Outre les ressources propres à chaque individu, il s'agit aussi de prendre en compte le cadre qui permettra à chacun d'effectivement devenir maître de son destin, d'exercer sa liberté et de pouvoir choisir REELLEMENT sa vie.

Les injonctions perverses que nous avons mises au jour à l'issue de ce rapport, les équations impossibles à résoudre et les déchirements internes qu'elles entraînent peuvent être interprétées comme des déficits de « capabilités ».

Créer véritablement cette « capabilité » implique d'agir simultanément :

- sur les individus en renforçant leurs capacités, leurs ressources,
- et sur le cadre qui définit l'espace de possibilités où ces capacités peuvent se déployer.

Au niveau des individus, les actions peuvent prendre la forme d'informations, de formations, d'aides à la mise en réseau.

Au niveau du cadre macro-sociétal, les actions doivent porter sur le plaidoyer politique pour obtenir les modifications ou améliorations du cadre législatif et/ou réglementaire, peser sur des allocations de moyens à certaines politiques, etc.

LES PISTES DE PROPOSITIONS DE SOLIDARIS



C'est parce que domine le sentiment d'une perspective de fortes réductions des diverses protections sociales, que concrètement nous suggérons :

De renforcer les capacités des individus	De modifier le cadre macro-sociétal
<ul style="list-style-type: none">• Réduire fortement les inégalités de protection, permettrait à tous les individus-citoyens d'avoir un socle de base rassurant afin qu'ils aient la capacité de s'inventer une vie et non de la subir ou de se sentir abandonné(e), non reconnu(e), non considéré(e).• Ce socle de base comporte autant l'accès à l'enseignement, à la culture qui permet de s'affranchir des appartenances héritées, qu'à divers moyens financiers et techniques.	<ul style="list-style-type: none">• Développer un plaidoyer pour bâtir un nouvel Etat protecteur du XXI^e siècle, pas paternaliste mais respectant le droit à la dignité de chacun(e) et se fondant sur les réalités vécues et ressenties par les individus :<ul style="list-style-type: none">✓ Augmenter les budgets « santé » pour atteindre une norme qui correspond aux besoins de la société,✓ Faire en sorte que grâce aux diverses allocations, plus personne ne vive sous le seuil de pauvreté. La lutte contre la pauvreté et la précarité devrait faire l'objet d'une approche multi factorielle et constituer une priorité de tous gouvernements,✓ Renforcer l'accès le moins cher possible aux soins physiques et psychologiques de qualité et dans des délais « raisonnables »,✓ Individualiser les droits,✓ Réguler et légiférer pour améliorer les divers déterminants de la santé : logement, alimentation, mobilité, pollution, conditions psychiques et physiques de travail, enseignement, etc.✓ Garantir à tous un revenu/ salaire minimum digne et correspondant à l'apport à la collectivité.✓ Réduire les inégalités femmes-hommes en termes de revenus sur la carrière,✓ Créer de nouvelles recettes rendant plus équitables les efforts de chacun(e) à la protection de tous (grandes fortunes, revenus financiers, flexi-jobs, GAFAM, etc.)

C'est parce que domine le sentiment que notre système de protection n'est pas préparé pour faire face aux futures crises, que concrètement nous suggérons :

De renforcer les capacités des individus	De modifier le cadre macro-sociétal
<ul style="list-style-type: none"> • Garantir aux individus-citoyens que l'Etat prend en compte le temps long et les divers risques qui pourraient survenir. • Contribuer à réduire le « climat sociétal » très anxiogène par rapport au futur. Condition indispensable pour que les individus acquièrent une confiance en eux et dans le « système ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et implémenter le concept d'Etat PREVENTIF. • Penser la protection sociale comme un système complexe et multiforme. Cela signifie de penser à long terme. <i>Par exemple : le nombre de personnel médical à former en fonction des besoins futurs, le risque de pandémies à venir, la question de la dépendance à 10 ou 20 ans, etc.</i> Des plans / scénarios relevant de ce concept d'« Etat préventif » devraient figurer tels quels dans les divers budgets annuels. <p>Il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ de penser les grands risques sociétaux auxquels une nation peut être exposée et de développer une stratégie, ➤ de mettre en œuvre des politiques préventives qui permettent de les déceler le plus en amont possible, ➤ de concevoir les moyens d'y faire face. <p>Ces grands risques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Les pandémies, ↳ Les divers risques climatiques (sécheresse, alimentation, biodiversité, etc.), ↳ Les pollutions diverses, ↳ Le nucléaire, ↳ Le terrorisme et donc les idéologies qui fabriquent des identités fermées, ↳ Les crises financières systémiques qui mettraient en péril l'épargne individuelle, ↳ Etc.

La demande de protection de la part de l'action publique est forte mais en même temps il n'y a pas de confiance à l'égard des institutions publiques seules capables de pérenniser le système de protection, ni dans un collectif qui donne du sens et un sentiment d'appartenance (Etat, société, système social). En l'absence de la perception de ces protections « universelles », l'individu se replie dans ses communautés, seules à ses yeux capables de le protéger ou se sent contraint de s'orienter vers les offres privées. La société devient alors un archipel d'individus atomisés non solidaires et potentiellement agité de conflits entre les communautés. Mais la chance est que 4 individus sur 10 croient encore en une solidarité universelle possible, c'est pour cela que concrètement nous suggérons :

De renforcer les capacités des individus	De modifier le cadre macro-sociétal
<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser d'abord ces individus et les rassurer quant à leurs aspirations sociétales : de grandes organisations de la société civile sont à leurs côtés, • Faire de la pédagogie en montrant ce que serait la vie de chacun(e) sans cette solidarité collective. Faire ressentir les avantages de la force de la solidarité collective au-delà des communautés de base, afin de donner une capacité de se projeter dans le futur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au-delà des décisions concernant les moyens financiers de politiques qui protègent notamment grâce à des pratiques de prévention des risques sociétaux, il paraît indispensable de recréer du ciment sociétal, donc de refonder la CONFIANCE. Tant à l'égard d'institutions qu'à l'égard des « autres individus » qui appartiennent aux autres communautés de base afin de « refaire société ». • Cela passe par la création d'un nouveau RECIT sur ce « faire société ». Un récit qui intègre. Il s'agit de montrer les risques collectifs et individuels des replis et de la retribalisation car ils signifient la concurrence de tous contre tous et la paupérisation d'une large majorité. Et montrer qu'une société qui a vraiment développé des protections sociales peut permettre aux individus de se projeter dans le futur sans peur. • Partant, il s'agit de définir un cap sociétal désirable. • L'enjeu est de recréer de la CONFIANCE. • Les émetteurs de ce récit sont d'abord les organisations qui recueillent encore de la confiance : les mutualités, la Sécurité sociale et les chercheurs.

LES PISTES DE PROPOSITIONS DE SOLIDARIS

(V

C'est parce que les individus les plus fragiles affirment ne pas connaître leurs droits en termes d'accès aux diverses aides ni savoir où se renseigner, que concrètement nous suggérons :

De renforcer les capacités des individus	De modifier le cadre légal
<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux individus de connaître leurs droits en matière d'accès aux diverses allocations / remboursements et plus généralement leurs droits sociaux (droit du travail, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un guichet UNIQUE (avec une version numérique) afin que chaque individu puisse connaître ses droits dans les divers champs de la protection sociale (santé, pension, chômage, allocations familiales, bourses d'études, etc.) et qui serait accessible de façon aisée à tous les individus-citoyens. Un seul guichet <i>versus</i> la spécialisation et les guichets par branches et par types d'aides.
<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter concrètement l'accès aux aides diverses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Investiguer l'idée d'unifier tous les régimes d'aides (logement, bourses d'études, RIS, accès aux soins, etc.).

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Le projet de ce Thermomètre	7.
▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants	10.
▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent	35.
▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes	48.
▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central	64.
▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance	94.
▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / convenance "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment	103.
▶ Une synthèse	116.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	135.
▶ La fiche technique de cette étude	142.
▶ Contacts	144.

LA FICHE TECHNIQUE DE CETTE ÉTUDE

- Le sondage :
 - Enquête auprès d'un échantillon de 943 individus représentatifs de la population vivant en Wallonie et à Bruxelles de 18 ans et plus.
Méthode des quotas : âge, sexe, niveau d'études, revenus et localisation géographique.
 - La marge d'erreur maximale pour un pourcentage de 50% et un taux de confiance de 95% est : $\pm 3,1$ %.
 - Enquêtes réalisées par l'Institut Dedicated par internet du 9 au 20 septembre 2020.

- Les traitements statistiques : Nathan Martin (Solidaris).

- La mise en page : Julia Gaud (Institut Survey & Action).

- La conception, l'analyse et l'interprétation : Delphine Ancel (responsable de l'Institut Solidaris), Benoît Scheuer et Dominique Trembloy (sociologues, Institut Survey & Action).

AGENDA

▶ La présentation de Solidaris	1.
▶ Le Thermomètre Solidaris	4.
▶ Le projet de ce Thermomètre	7.
▶ Une perception domine : durant les dernières années, les dépenses sociales ont été mises à mal par le gouvernement. Néanmoins le système de protection sociale est encore perçu comme un outil relativement performant mais il existe plusieurs angles morts importants	10.
▶ Divers facteurs d'érosion de l'adhésion au système de protection sociale apparaissent	35.
▶ Très fortes inquiétudes pour la pérennisation du système de protection sociale. L'expérience du Covid renforce ces craintes	48.
▶ Néanmoins de multiples aspirations émergent : nécessité de maintenir et de renforcer des droits et un système de protection collective au sein duquel le secteur privé ne peut devenir un acteur central	64.
▶ L'injonction perverse est qu'il n'existe aucune confiance dans les acteurs politiques ou économiques pour mettre en œuvre ces aspirations pour pérenniser le système de protection, seules les mutualités, la Sécurité sociale et la socialité de proximité recueillent une certaine confiance	94.
▶ Tout se passe comme si la Sécurité sociale ainsi vécue actuellement était un ensemble de services / convenance "naturels" plutôt qu'un système de valeurs partagées, intégratrices et produisant un sentiment d'appartenance à un collectif qui bâtit une société solidaire, plus juste et plus démocratique selon les intentions des Pères fondateurs de la Sécurité sociale. La société est devenue un archipel d'individus atomisés. La sécurité sociale n'est plus une institution qui socialise les individus par la prescription de valeurs-ciment	103.
▶ Une synthèse	116.
▶ Les pistes de recommandations de Solidaris	135.
▶ La fiche technique de cette étude	142.
▶ Contacts	144.

CONTACTS

- **Jean-Pascal LABELLE** – Secrétaire général Solidaris
- **Delphine ANCEL** – Responsable des études Institut Solidaris
delphine.ancel@solidaris.be



RUE SAINT-JEAN 32-38 - 1000 BRUXELLES